

Prince Ferdinando MONROY DI BELMONTE ;  
Comm. Giorgio Blint PAGE (représentant l'Amérique) ;  
Général Comm. Francesco PISTOIA, député ;  
Prince Antonio Ruffo della SCALETTA ;  
Lieutenant Ugo BARACCHI, chef de service à l'Office des  
prisonniers de guerre, *secrétaire*.

Son adresse définitive est : Palais Macchi di Cellere,  
*Piazza Montecitorio*, 115, Rome.

---

**A. Taidelli**

**La Convention de Genève et les 50 premières années  
de la Croix-Rouge <sup>1</sup>**

(*Bibliographie*)

A l'occasion de l'ouverture de l'Ecole d'infirmiers de la Croix-Rouge à Milan, en octobre 1914, M. le Dr Taidelli a rappelé, dans sa leçon inaugurale, la fondation de la Croix-Rouge et le fonctionnement de cette institution mondiale.

Il fait ressortir, en utilisant les données fournies par notre *Bulletin*, le rôle assigné aux services de la Croix-Rouge dans les divers pays, en cas de guerre. En Italie, la Croix-Rouge peut voir ses ambulances admises en première ligne, ainsi que ses hôpitaux de guerre occasionnellement ; ceux-ci, dans la règle, fonctionnent en deuxième ligne, ainsi que ses postes de secours, ses trains-hôpitaux, ses ambulances fluviales et ses navires-hôpitaux ; enfin en troisième ligne, ses hôpitaux territoriaux. Elle a donc sa place partout.

Rappelant les origines de la Croix-Rouge, l'auteur revendique, comme tout bon Italien, pour le professeur Palasciano de Naples, l'honneur d'avoir lancé le premier dans le monde le principe de la neutralité des blessés. Mais, en bon historien, il mentionne aussi les tentatives sporadiques antérieures pour faire prévaloir le respect de ces

---

<sup>1</sup> Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 272.

victimes de la guerre, et c'est avec raison qu'il dit que le terrain avait été préparé à l'époque où cette réforme internationale put être proclamée comme une formule écrite du droit des gens.

Puis il mentionne l'extension de l'activité de la Croix-Rouge aux œuvres philanthropiques du temps de paix, soit aux secours des victimes de calamités civiles, et passe en revue les interventions les plus importantes de la Croix-Rouge au cours des guerres qui ont eu lieu depuis sa fondation, jusques et y compris la présente guerre, pour laquelle il utilise les données fournies par notre *Bulletin*.

Enfin il retrace, en s'y arrêtant davantage, la naissance et l'extension de la Croix-Rouge en Italie et fournit des détails intéressants et complets à ce sujet. Tous ceux qui voudront se rendre compte du développement successif de l'œuvre de la Croix-Rouge en Italie, de la manière dont elle y a acquis rapidement droit de cité pour devenir peu à peu un organisme bien agencé et préparé à sa tâche, liront avec fruit cette conférence ; elle résume et coordonne admirablement les renseignements que, sous une forme succincte, le *Bulletin international* a donnés au fur et à mesure qu'ils se déroulaient. « Si, dit-il en terminant, l'Italie est entraînée à participer à la grande guerre qui déchaîne aujourd'hui ses fureurs sur l'Europe, notre institution sera prête à entrer en campagne et à répondre à la confiance que mettent en elle l'armée et la nation. »

---